



Pension a recouvrir a l etranger

Par **fleurdemontagne**, le **25/02/2008** à **15:49**

bonjour, je suis danoise vivant en france avec ma fille . Mon ex epoux est danois et vit au danemark. J ai la garde de ma fille mais mon ex mari refuse de payer la pension alimentaire que le jugement du divorce lui a ordonné. Que puis je faire ?

Par **citoyenalpha**, le **06/03/2008** à **03:55**

Bojour,

Je suppose que votre divorce a été prononcé au Danemark.

En conséquence il convient de saisir le tribunal danois compétent afin de faire valoir vos droits.

Restant à votre disposition